

AS VLB

Association Sportive et golfique de Verrières Le Buisson
Voie de la Vallée de la Bièvre 91370 Verrières le Buisson

Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 11 janvier 2025

L'an deux mille vingt-cinq,

Le samedi à dix-sept heures,

L'assemblée générale ordinaire de l'association **AS VLB** (Association Sportive et Golfique de Verrières Le Buisson) s'est tenue au siège social à Verrières le Buisson (91370) Voie de la Vallée de la Bièvre, sur convocation de la présidente, conformément aux statuts.

L'assemblée est présidée par Madame Agathe COUTURIER, Présidente, et Monsieur Jean-François ARMANINI est désigné secrétaire de séance.

Madame COUTURIER constate que 38 membres sont présents et 12 membres sont régulièrement représentés sur les 104 adhérents adultes 2024.

Le quorum (1/10è) étant atteint, Madame COUTURIER constate que l'assemblée peut valablement délibérer.

Madame la Présidente rappelle que l'ordre du jour est le suivant :

- 1/ Rapport moral de la Présidente ;
- 2/ Renouvellement des membres du bureau ;
- 3/ Rapport financier du Trésorier ;
 - Présentation des comptes 2024 ;
 - Présentation du budget prévisionnel 2025 ;
- 4/ Sorties : sondage, projet de l'année 2025,
- 5/ Rapport sportif du responsable sportif ;
- 6/ Questions diverses.

La Présidente met à la disposition de l'assemblée : un exemplaire des statuts, un exemplaire de la convocation, la feuille de présence et les pouvoirs.

Puis Madame COUTURIER donne connaissance du rapport moral avec le nombre en diminution des adhérents adultes (174) ainsi que celui des jeunes en école loisir et élite (117), les 4 coupes de l'AS réalisées en 2024 dont l'une au profit de Lafora, la convivialité régnant lors des sorties, la mise en place de séances au profit de jeunes en situation de handicap, les rencontres du CIDFA et la finale de la coupe de la ligue des 9 trous 2024 gagnée par l'équipe séniors hommes de Verrières.

Il est ensuite procédé à l'élection des membres du bureau pour une durée de deux années 2025-2026.

Puis Madame COUTURIER passe la parole à Monsieur DEGREMONT pour la présentation des comptes financiers.

Monsieur DEGREMONT apporte des précisions sur les dépenses de l'année 2024 et les produits en provenance des cotisations, des dons et subventions notamment pour le paragolf reversées intégralement au club.

Pour le budget prévisionnel 2025, Monsieur DEGREMONT indique que les subventions communale et départementale risquent d'être supprimées et propose de porter pour l'année

2025 le montant de la cotisation annuelle à 35 euros pour les adultes, et pour l'année 2025-2026 à 17 euros pour les jeunes de l'école Elite et à 2 euros pour les jeunes de l'école Loisir. Ces lectures terminées, la discussion est ouverte et quelques explications sont échangées.

Puis Madame la Présidente passe la parole à Monsieur Patrick LECOINTE pour présenter le résultat du sondage effectué en 2024 sur les sorties, le projet des sorties envisagées par le team des sorties pour l'année 2025, le projet de challenge interclubs avec 8 rencontres ainsi que la nouvelle organisation du site web de l'AS.

Madame la Présidente énonce le résultat des élections :

Nombre d'inscrits : 104

Nombre de votants : 50

Nombre de bulletins nuls : 0

Sont élus à l'unanimité : Madame Agathe COUTURIER, Présidente

Monsieur Patrick LECOINTE, Vice-Président

Michel DEGREMONT, Trésorier

Monsieur Jean-François ARMANIN, Secrétaire

Ensuite Madame COUTURIER met successivement aux voix les résolutions suivantes :

Première résolution :

Les membres, après avoir pris connaissance du compte de résultat clos le 31 décembre 2024, l'approuvent tels qu'il leur est présenté par le trésorier.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution :

Les membres, après avoir pris connaissance du budget prévisionnel pour l'année 2025, l'approuvent tel qu'il leur est présenté par le trésorier y compris la cotisation 2025 de 35 euros pour les adultes, et pour l'année 2025-2026 17 euros pour les jeunes de l'école Elite et 2 euros pour les jeunes de l'école Loisir.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Puis Monsieur David LHOMME fait part du résultat sportif des équipes avec la coupe de Paris des 9 trous (1^{er}), le championnat du club, les promos seniors (8^{ème}/12), les promos Messieurs (9^{ème}/20).

Madame COUTURIER passe la parole à Monsieur François Guy TRÉBULLE qui après avoir présenté des vœux de bonne année golfique, évoque les valeurs humaine et d'amitié de l'AS, celle du parcours de golf pour la protection de la vallée contre la crue et souhaite la réalisation d'une activité de golf lors du forum annuel des associations.

A l'occasion du 10^{ème} anniversaire de l'association, il est procédé au tirage d'une tombola avec remise de lots.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à dix-neuf heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal.

La Présidente

Agathe COUTURIER

Le secrétaire

Jean-François ARMANINI

Le trésorier

Michel DEGREMONT



